

# Information aux porteurs de parts

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif d'épargne salariale et/ou retraite de votre employeur (ou ancien employeur), vous détenez des parts d'un ou plusieurs compartiments suivants :

- MULTIPAR ACTIONS SOCIALEMENT RESPONSABLE
- MULTIPAR SOLIDAIRE EQUILIBRE SOCIALEMENT RESPONSABLE
- MULTIPAR SOLIDAIRE DYNAMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE
- MULTIPAR SOLIDAIRE OBLIG SOCIALEMENT RESPONSABLE
- MULTIPAR MONETAIRE SOCIALEMENT RESPONSABLE

du fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) MULTIPAR SOCIALEMENT RESPONSABLE, dont la société de gestion est BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, et nous vous en remercions.

Nous souhaitons vous informer des modifications suivantes qui vont être apportées à votre FCPE à compter du **14/04/2026**.

## **1. Pour l'ensemble des compartiments de votre FCPE : regroupement des parts « Classique » et « RE »**

Suite à l'admission des parts « Classique » en Euroclear, il n'y a plus de différence entre les parts « Classique » et les parts « RE » qui appliquent, notamment les mêmes frais de gestion.

C'est pourquoi les parts « Classique » et « RE » vont être regroupées afin de ne conserver que les parts « Classique » au sein de votre FCPE qui pourra être souscrite non seulement dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale ou d'un PER Compte-titres, mais aussi dans le cadre d'un PER sous forme de contrat d'assurance.

En conséquence, le DIC de la part Classique sera modifié afin de comporter les informations obligatoires destinées aux porteurs de tout produit utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation.

La mention suivante, destinée aux porteurs des parts souscrites dans le cadre d'un PER sous forme de contrat d'assurance, sera insérée dans les DIC des parts Classique :

« Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. »

L'ensemble des porteurs des parts « RE » deviendront donc porteurs de la part « Classique » de chacun de leur compartiment le **14/04/2026** sur la base de la valeur liquidative du **13/04/2026**.

## **2. Pour l'ensemble des compartiments de votre FCPE : changement de dénomination du gestionnaire financier par délégation à compter du 30 novembre 2026**



Le délégataire de la gestion financière, à savoir AXA INVESTMENT MANAGERS UK LIMITED, sera dénommé BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (UK) Limited à compter du 30 novembre 2026.

**3. Pour le compartiment MULTIPAR SOLIDAIRE EQUILIBRE SOCIALEMENT RESPONSABLE : ajout d'un teneur de compte**

L'acteur « **NATIXIS INTEREPARGNE** » sera ajouté à l'article 7 du règlement de votre FCPE « **MULTIPAR SOLIDAIRE EQUILIBRE SOCIALEMENT RESPONSABLE** », dans la liste des teneurs de comptes conservateurs de parts de ce compartiment.

Le règlement de votre FCPE fait mention de ce changement de dénomination à venir.

L'ensemble de ces modifications ne modifient pas le profil rendement/risque de votre FCPE et toutes les autres caractéristiques de votre FCPE demeurent inchangées.

Nous vous précisons que vous avez la possibilité de vous procurer les DIC et le règlement de votre FCPE sur simple demande écrite adressée à la société de gestion :

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe – Service Client  
8 rue du Port – TSA 90007, 92729 Nanterre Cedex

Ils sont également consultables sur votre espace personnel accessible depuis le site Internet : [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com).

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe

